

*Bulletin
municipal
2025*

Lavoûte sur Loire

Infos pratiques

Responsable :

Jean-Paul Beaumel

Membres de la commission:

Joëlle Lebaron-Oubrier

Natacha Gaudin

Cécile Storni

Didier Chalencon

Joël Collange

Rédaction:

Mairie

Crédit photos:

Mairie

Gérard Lebaron

L'école de la Galoche

Le CIGAL

La Virevolte

Les Randonneurs

La Gym douce

Mairie

Horaires d'ouvertures

9h - 12h du lundi au samedi

Contacts

04 71 08 50 13

mairie@lavoutesurloire.fr

www.lavoutesurloire.fr

ILLIWAP « mairie de Lavoûte sur Loire »

Agence Postale

Horaires d'ouvertures

8h30 - 12h du mardi au samedi

Contacts

04 71 01 26 44

www.laposte.fr

État Civil**Naissances**

2

Décès

8

Mariages

2

La commission communale décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire. La commission communale remercie toutes personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Édito

Ce bulletin municipal vous permet de suivre les travaux du Conseil Municipal et la vie de notre commune.

Je reviendrai sur quelques sujets préoccupants, notamment les finances et la démographie, deux choses qui sont étroitement liées.

La démographie, comme au niveau national, celle-ci est en baisse, les habitudes de vie ont changé et le projet d'avoir un enfant n'est plus une priorité.

La situation financière de notre pays ainsi que les annonces du gouvernement nous incitent à être très prudents. Les dotations d'État vont certainement continuer à baisser, d'autant que celles-ci sont liées, en parti, à la démographie de notre commune. Nous devons donc arbitrer, choisir des priorités, reporter des projets, resserrer le budget de fonctionnement afin d'éviter de mettre notre situation financière en péril.

L'école est aussi un sujet de préoccupation liée à la démographie communale, nous devons absolument conserver et même augmenter les effectifs si nous voulons conserver trois classes et le fonctionnement actuel.

Je remercie les enseignantes et les ATSEM pour le travail de qualité effectué auprès des enfants qui partent bien « armés » pour affronter le collège. Merci aussi aux parents du Conseil d'école qui suivent la vie de notre école communale. Merci aussi à l'Association des Parents d'Élèves, ancien et nouveau bureau, je souhaite que ce bureau, plein de bonnes volontés, soit épaulé par tous les parents car la vie de cette association ne dépend pas uniquement de trois ou quatre personnes.

Nous devons aussi continuer à maintenir le commerce local et dynamiser le centre bourg. C'est pourquoi, le Conseil Municipal a décidé d'acheter et de réhabiliter le bâtiment central, antérieurement occupé par le bar restaurant « l'Assiette Lavoûtoise ». Le commerce « l'Evidence » sera déplacé dans ce local situé au cœur du bourg. Compte tenu des prévisions budgétaires annoncées par l'état, le projet d'aménagement de l'entrée ouest du bourg sera donc différé en 2026. . Nous voulons éviter au maximum les emprunts et les augmentations des impôts locaux pour les 36% de foyers qui en payent. Le local du 17 avenue de la Résistance (actuel « Evidence ») ainsi que l'ancien local communal occupé par la Boule Lavoûtoise seront mis en location.

Nous avons vécu une nouvelle inondation le 17 octobre dernier, je pense tout d'abord aux foyers qui ont été touchés, la commune a également été victime de dégâts sur les espaces publics, notamment sur la voirie de Tholance avec un enrochement endommagé. Heureusement nous ne déplorons pas de victime. Ce jour-là, notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été aussitôt enclenché avec l'aide des élus et du personnel communal. L'état de catastrophe naturelle, pour notre commune et pour 42 autres du département, a été publié au journal officiel le 5 novembre 2024. Toutefois il y a eu quelques dysfonctionnements, certains d'entre vous ont reçu la visite de pompiers pour les informer qu'ils devaient se préparer à une évacuation alors qu'il ne sont pas en zone inondable, d'autres qu'ils devraient rejoindre la salle polyvalente de Beaulieu alors que nous avons nos propres lieux d'accueils. Cela a été contre-productif et a eu pour effet d'affoler les gens et de les amener à sortir de chez eux. De plus, j'ai dû faire évacuer des curieux qui se promenaient sur les ponts alors que ces points sont très dangereux. Ces ouvrages sont vulnérables et peuvent s'écrouler sous la poussée de l'eau et des arbres.

Comme chaque année, l'été a été marqué par les fêtes organisées par le CIGAL. Un grand merci aux Bénévoles de plusieurs associations qui ont assuré le déroulement de ces fêtes dans la joie et la bonne humeur.

La révision du PLU est en attente avec l'incertitude gouvernementale et des modifications possibles à venir.

Le Conseil Municipal continue à œuvrer pour maintenir une vie communautaire et vous rendre la vie la plus agréable possible. Je vous souhaite une très Bonne Année 2025 à toutes et à tous, une pensée bien sûr pour ceux qui sont en souffrance ou qui nous ont quittés.

Jean-Paul Beaumel
Maire de Lavoûte sur Loire

L'école de la Galoche

Projet musique

Avec Amélie Heurtin, musicienne intervenante :
toutes les semaines initiation aux percussions, aux instruments, à la chorale...et en juin 2024 grand spectacle
« autour de la forêt » à l'Embarcadère avec les 3 classes.



Projets sport

Initiation au taekwondo

Rencontre gymnastique (maternelle avec l'USEP)

Initiation au kinball



Paris 2024 :

Rencontre athlétisme inter-écoles au stade de Lavoûte.

Un moment unique : cérémonie d'ouverture, hymne, serment, différents pays en compétition...



Ecole dehors

Activités de découverte de la forêt :
exploration sensorielle, création en land art, poésie...



Intervention de la Mielodie d'abeilles



Pêche aux insectes dans l'Allier



Intervention de l'OCCE

Fête du printemps



Projet Ferme à la maternelle



Merci pour l'accueil à la ferme Brun



Intervention du CAUE

Sorties de Fin d'année



Visite du conservatoire du saumon à Chanteuges



Accrobranche à Langeac

Journée à Canopy à Saint Paulien



Jeux dans les filets
au village des Gaulois



Intervention
sur les petites bêtes

L'école organise une porte ouverte
Le vendredi 13 juin
De 15H à 17H30
Venez nombreux !
Pour une inscription,
à tout moment de l'année.
04 71 08 12 46
ec43.lavoutesurloire@ac-clermont.fr

Micro crèche

L'Association MINI POUCE a vu le jour en avril 2010 avec l'ouverture des Micro-crèches de Lavoute sur Loire et Saint Vincent. Ces structures peuvent accueillir jusqu'à 10 enfants, du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30. Nous fournissons depuis septembre 2023 les couches pour tous les enfants accueillis ainsi que les repas et goûters pour les enfants qui mangent en morceaux.

À Lavoûte sur Loire, 24 enfants ont été accueillis sur l'année 2024. Depuis la rentrée de septembre une baisse de fréquentation se fait ressentir en lien avec la baisse de la natalité, des places sont donc disponibles. Pour inscrire votre enfant merci de vous adresser Emilie JOLIVET, directrice des 2 structures, ou passer directement par le guichet petite enfance de l'Agglomération au 04 71 02 49 77.

Nos structures associatives font parties de l'Agglomération du Puy en Velay depuis 2019 et depuis le 1er Juillet 2023 sont soumises à une délégation de service publique mise en place sur le territoire de l'agglomération. Une gestion associative aux statuts ADMR, implique la présence d'un bureau de parents bénévoles indispensable pour faire vivre nos Micro-crèches.



Crèche « MINI POUCE »
17 Avenue de la Résistance
43800 LAVOUTE SUR LOIRE
04 71 03 63 89
direction.minipouce@fed43.admr.org



Sur cette année 2024, encore de nombreux parents bénévoles sont restés au sein de notre Conseil d'Administration permettant une gestion de proximité rurale avec les équipes professionnelles mais aussi avec nos partenaires locaux comme les mairies qui s'impliquent du mieux possible dans la vie et le devenir de nos établissements.

Lors de la prochaine Assemblée Générale de l'association, qui aura lieu le 1/04/2025, nous aurons besoin de nouveaux parents bénévoles afin de faire perdurer cette gestion. En effet cette année des parents pour lesquels leurs enfants ne fréquenteront plus nos établissements vont céder leurs places. La présence des parents est essentielle afin de suivre nos différents projets et il faudra réélire les membres du bureau (Président, Vice-Président, Trésorière, Trésorière-adjointe, Secrétaire et Secrétaire-adjointe) et parents souhaitant intégrer les membres du Conseil d'Administration. Chacun avec leur compétence et leur statut pense et organise les projets soumis de la part des équipes et de la directrice puis vote les décisions indispensables au bon fonctionnement de nos établissements.

Projets et temps forts en 2024 :

Cette année, la pédagogie de plein air a été une ligne directrice pour l'équipe, celle-ci s'est formée pour promouvoir le jeu extérieur en toute saison et par tout temps pour les enfants accueillis. L'équipement de combinaisons enfants et adultes ainsi que les dons des familles pour du matériel naturel (bois, palette, cailloux, terre ...) ainsi que des bottes pour les enfants ont favorisé l'engagement de tous pour mettre en avant les bienfaits qu'offre la nature dès le plus jeune âge.

Pour 2025, l'équipe va inscrire cette démarche dans son projet pédagogique afin que tous les nouveaux parents et enfants fréquentant la structure puissent prendre part à cet axe pédagogique.

Autrement, tout au long de l'année l'équipe a aussi proposé de nombreuses activités/sorties et temps festifs avec les proches des enfants.

Quelques exemples :

- En janvier pour la bonne année la galette des rois a été mise à l'honneur et dégustée lors d'un moment partagé convivial avec enfants, parents et professionnelles.
- En Février c'est une sortie pour les plus grands qui a eu lieu au théâtre du Mayapo au Puy en Velay.
- Au mois du Mars, des enfants ont découvert l'espace sensoriel O 5 SENS à Brives Charensac.
- En avril, c'est au musée Crozatier du Puy en Velay que l'équipe a accompagné des enfants parmi les plus grands.
- En Juillet une sortie au parc du Neyrial à Yssingeaux a été proposé réunissant l'ensemble de l'équipe ainsi que les enfants entre 18-20 mois à 4 ans.
- Pour finir l'année, des moments festifs ont été proposés aux grands parents ainsi qu'aux parents pour des « goûter / apéro » ainsi qu'un spectacle spécialement conçu par les équipes et qui a eu lieu le VENDREDI 20 Décembre pour clôturer l'année.

Les Micro-crèches s'inscrivent aussi depuis de nombreuses années dans les actions à la parentalité avec le réseau des structures enfance jeunesse de l'Emblavez. Par le biais de ces actions nous proposons toujours une conférence à l'Embarcadère de Vorey en fin d'année ainsi qu'un atelier par saison pour créer du lien parent-enfant. Nous sommes fiers de partager cela avec les familles de notre territoire qui participent à de nombreuses réunions permettant de donner leurs avis, leurs idées, leurs envies pour se rencontrer et faire ensemble : parents-enfants.



Bibliothèque

Connaissez-vous la bibliothèque de Lavoute sur Loire ?

Chaque semaine, les bénévoles vous accueillent les mardi 16h-18.30h et samedi 10h-12h, vous pourrez y choisir des livres pour tous, pour les enfants, des BD, des CD...

Vous ne pouvez pas vous déplacer, les bénévoles vous proposent de vous apporter, à domicile, les livres choisis. Pour cela, vous pouvez prendre contact avec Mme CHAPPUIS au 06.31.17.16.30.

La bibliothèque est aussi un lieu d'échange, de connaissance, de savoir pour cela les bénévoles organisent régulièrement des activités culturelles à destination de tous :

- Le 8 mars, l'équipe de la bibliothèque, dans une ambiance conviviale et un cadre renouvelé, a invité les lavoûtois au café-épicerie « l'Evidence » à participer à l'animation « Coups de cœur » de la bibliothèque. Chaque personne qui le souhaitait pouvait présenter un livre qui lui avait particulièrement plu, l'occasion pour chacun, de faire de belles découvertes.
- Le 30 mai, le spectacle « Les Affreux », mis en scène par la compagnie « La Trouée », a réuni tous les enfants de l'école de Lavoûte à la salle polyvalente. Ce spectacle de marionnettes sur table, d'ombres chinoises et de musique abordait avec humour différents thèmes comme l'exclusion, les préjugés, le dépassement, le plaisir de l'entraide et du faire ensemble. Les marionnettes créées à partir de matériaux de récupération, étaient très réussies et les ombres chinoises apportaient une touche de magie et de poésie. Les enfants, chacun à leur niveau, ont été séduits par les personnages, ont été sensibles à cette belle histoire d'amitié. Ce spectacle a été offert par la médiathèque départementale de la Haute Loire.
- 3 juin : classe de CM de l'école « La galoche » : accueil de Clotilde STAES auteure et graveuse, présentation de son travail et atelier gravure.
- 24 novembre : « moulins d'hier et d'aujourd'hui » dans le cadre de la thématique de « l'eau » du réseau des bibliothèques, 10h : table ronde à la salle polyvalente en présence de Jacques Darne, le moulin du Pinard, Jean Louis Monot, les moulins de Blanlhac, Jean Pierre Marcon, les moulins de la Semène, 14h et 15h30 : visite du moulin Navant à Lavoûte.



Savez-vous que votre inscription à la bibliothèque vous permet également l'accès à Altitèque :

Cinéma, musique, livres, presse, autoformation à portée de clic...

La bibliothèque de Lavoute sur Loire, adhérente de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) de la Haute-Loire, vous propose ce service : consulter gratuitement et légalement depuis chez vous, 24H sur 24, 7 jours sur 7, des films, des documentaires, des films d'animation, écouter de la musique, visionner des concerts, consulter la presse, des livres, formez-vous aux outils informatiques, aux langues et bien d'autres thématiques encore. Pour bénéficier de cet accès, il faut être inscrit à la bibliothèque de Lavoute sur Loire, les bénévoles vous guideront pour l'accès à cette plateforme.



MUSIQUE CINÉMA AUTOFORMATION LIVRES PRESSE

[@lithèque, c'est quoi ?](#) [Je me connecte](#)  

Travaux



Travaux de reprise d'eau pluviale du verdier



Réfection de la voirie de la roche haute



Alignement de voirie, confection d'un mur de soutènement et trottoirs avenue de la Condamine

WC jeu de boule, ancien local infirmier, travaux bar, impasse du Coudert, abris bus, eau wc public



Antenne téléphonie



Abri bus au lotissement des Longes



Abri bus sur la Via Fluvia



Abri bus au pont de Veyrac

Animations

Emblamap

Association pour le Maintien d'une Agriculture
Paysanne en EMBLAVEZ
Lavoûte sur Loire



Emblamap achève sa 7ème année d'existence en Emblavez et la seconde sur la commune de Lavoûte/Loire. Engagée dans le développement du circuit court, c'est à dire du producteur au consommateur, et sensible au manger sain, Emblamap soutient 33 producteurs BIO et locaux via un système de commandes par anticipation.

Aujourd'hui 60 familles soutiennent les producteurs. L'équipe, composée uniquement de bénévoles qui animent l'association, réfléchit à faire évoluer son fonctionnement afin de satisfaire encore plus les consommateurs.

Les permanences organisées pour la récupération des commandes, ont lieu tous les jeudis de 18h à 19h au stade des Longes. Nous invitons les citoyens à venir découvrir Emblamap lors d'une permanence.

Etre adhérent Emblamap c'est aussi être acteur et animateur local, l'association organise régulièrement des marchés de producteurs, trois ou quatre en période d'été sur la place du pont Neuf et un marché de Noël à la salle polyvalente. Ces marchés sont d'agréables moments conviviaux et connaissent un succès certain. Les producteurs y sont très attachés afin de faire découvrir leurs produits de qualité.

Emblamap s'engage prioritairement auprès de producteurs BIO pour plus de sécurité alimentaire et en faveur de la protection du vivant.

Mail : emblamapdiffusion@gmail.com

Tél Alain BONNET : 06.08.00.70.34

Tel Arlette BOURDEL : 06.07.33.91.92



Ronde du pain

Pour la ronde du pain 200 boules de pain et 100 brioches cuites dans le four de Pimparoux par nos boulangers.

275 repas servis avec une trentaine de bénévoles pour l'organisation.

Bien animé par Cédric et Florian Cortial de lavoute.



Journée de la nature

Le 16 mars 2024 a eu lieu l'opération

« J'aime la nature propre » !

En Haute-Loire : 1

- 78 participants
- dont 40 enfants
- 59 m3 de déchets collectés
- 9 lieux de ramassage

source site :

<https://www.jaimelanaturepropre.fr/loperacion/>

C'est quoi l'opération de ramassage de déchets, J'aime la nature propre ?

J'aime la Nature Propre (JLNP) est une opération participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et financé par l'Office Français de la biodiversité (OFB) via le dispositif « écocontribution ». Cette initiative se déroule le temps d'un week-end dans de nombreuses communes en France en mobilisant les citoyens bénévoles soucieux de leur environnement et qui agissent pour préserver et nettoyer la nature.

La prochaine journée de ramassage de déchets se déroulera le week-end des 14, 15 et 16 mars 2025, marquera la 5ème édition de cette opération de ramassage des déchets qui mobilisera au niveau national l'ensemble des Fédérations Départementales des Chasseurs. Toute la France sera mobilisée le même week-end afin de démultiplier l'impact sur l'environnement de ces actions notamment au niveau local. Dans chacun des départements, l'objectif est de déployer un maximum de lieux de ramassage tout en mobilisant le plus grand nombre de volontaires lors de l'événement pour nettoyer la nature.

Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, JLNP a également vocation à favoriser les échanges entre les différents usagers de la nature, au sein du monde rural, pour mieux vivre la nature ensemble.



Comment agir ?

Entreprises, écoles, associations, collectivités, communes, citoyens... Tout le monde peut participer à une action de ramassage des déchets à son niveau et s'investir de différentes manières. En tant qu'amoureux de la nature, vous avez deux possibilités : Enfiler vos gants et être bénévole en participant au nettoyage dans l'un des lieux de ramassage identifié, ou être à l'initiative d'un point de collecte dans votre région, votre département ou votre ville.

La participation à cet événement est basée sur le volontariat, en fonction de votre temps libre.

Qui est à l'origine de cette opération de ramassage des déchets ?

JLNP s'inspire de deux opérations de ramassage des déchets dans la nature, « Fleuves et Rivières Propres » portés par la Fondation pour la Protection des Habitats et de la Faunes Sauvages et « Hauts-de-France propres » portés par la Fédération Régionale des Chasseurs des Hauts-de-France, avec l'appui de leur Conseil Régional.

En 2021, la FNC a lancé « JLNP » avec la volonté de réunir ces deux opérations de nettoyage de l'environnement en un seul projet d'envergure décliné sur l'ensemble du territoire avec l'aide des participants bénévoles et des associations d'usagers de la nature.

Le matériel de ramassage est fourni, prévoir des bottes, etc... Café et verre de l'amitié offerts à tous les participants



Prochaine « Journée de la nature » :
samedi 15 mars 2025
à partir de 8h30

Rasclade

Pour la Rasclade

500kg de PT, 1300 repas servis samedi et dimanche 100 bénévoles pour l'organisation.

Animé par l'orchestre Gilou Rétro Musette.



Repas des aînés

Le dimanche 4 février 2024, 87 lavoutois se sont inscrits pour participer au repas des aînés, tout le monde s'est régalé du repas préparé et servi par l'équipe de Raphaëlle Rocher, traiteur à Bains.

- Roule de truite de Vourzac, noix, mâche au citron,
- Saute d'autruche aux cèpes
- Risotto crémeux et gratin de légumes
- Assiette de fromage ou faisselle fermière
- Assiette gourmande avec mini desserts
- Café ou tisane

Miss Mélodie a animé ce repas et cet après-midi de détente, de retrouvailles, de danses et de chants.

Mme Célestine Collange et M. Roger Potus, doyens de l'assistance ont reçu un bon d'achat pour le magasin « La Chrysalide » à St Vincent



Forum des associations

Le samedi 31 août 2024 s'est tenu le Forum des Associations de l'Emblavez de 14h à 17h au Centre Aqua Passion de Lavoute sur Loire. Ce ne sont pas moins de 18 associations qui sont venues présenter leur activité avec diverses animations. Les nombreux visiteurs de cet après-midi ont pu assister à une démonstration de Viet Vo Dao, un match de Badminton ainsi qu'une initiation à la danse de salon. Une jeune adhérente du club de gym de Rosières s'est même proposée pour faire une présentation de son mouvement de gymnastique artistique au sol.

Sur la durée du Forum, les passants ont pu s'essayer librement à de nombreuses activités (Badminton, Tir sur cible électronique, Tir « radar » avec ballon de Handball ainsi que du Tennis) et une dégustation de pâtisseries était aussi proposée par Les Délices de Lavoute. L'ensemble des participants, associations comme usagers, étaient ravis d'avoir pu profiter de ce moment convivial.



Associations

La Virevolte

L'association La Virevolte vous propose des cours de danse contemporaine enfants ado et adultes, ainsi que des cours de Pilates, ces enseignements se déroulent au « Centre Aqua Passion », 2 Les Prés d'Emblaves, 43800 Lavoute-sur-Loire.

Estelle Pirabeau, Professeure diplômée, dispense les cours de danse sur différents créneaux, du mardi au jeudi en fonction de l'âge de chacun(e) des participants(es), permettant ainsi aux plus jeunes (section Eveil) jusqu'aux « Séniors » de pratiquer cette activité.

Estelle propose également des cours de Pilates le lundi, mercredi, jeudi, vendredi toujours au « Centre Aqua Passion ».

Chaque fin d'année scolaire, l'association donne un gala à « l'Embarcadère », Vorey sur Arzon, permettant aux danseurs.euses de montrer leur talent et d'enchanter les spectateurs.



Site : www.lavirevolte-asso.fr
contact : lavirevolte43@gmail.com

Gym douce

Le 10 Septembre 2024 a débuté un cours de gym douce à la salle du verdier à Lavoûte sur Loire tous les mardis de 10h à 11h, encadré par Céline AUPECLE, éducatrice sportive diplômée.

Riche de son expérience, Céline guide une dizaine de personnes. Les premières séances ont été orientées vers des exercices de mobilité debout ou assis, de prise de conscience du corps et de la posture. L'intensité des exercices augmente progressivement en combinant mobilité et renforcement musculaire.

L'activité physique permet de travailler le renforcement musculaire, l'équilibre, la respiration mais aussi l'esprit comme la coordination, les réflexes, la mémorisation et la relaxation.

Les séances sont variées mêlant diverses disciplines telles que le Pilates, le Yoga, le Stretching, celles-ci se déroulent soit sous forme de circuit training, en cercle, en face à face, seule ou à deux dans une ambiance conviviale et bienveillante.



Pour tous renseignements,
vous pouvez prendre contact
avec Céline au 07 82 79 80 55

Les randonneurs du lundi



Groupe « Cool » au lac de St Front

Depuis la fin des années 1980, un petit groupe de jeunes, principalement de nouveaux habitants du lotissement des Longes, partait randonner les lundis en toute liberté, sans aucune adhésion à une association ou fédération. Au fil des ans, le groupe s'est élargi en accueillant des randonneurs des villages voisins. Certains randonneurs de ce groupe ont participé au balisage et au débroussaillage des chemins de la commune.

Chemin faisant le groupe a pris de l'ampleur, cependant pour certains les années et parfois les douleurs ont rendu les longues marches à un rythme soutenu moins agréables. Ainsi il y a un peu plus de deux ans, le groupe s'est scindé pour donner naissance à un groupe « Cool » pour des randonneurs ayant toujours bon pied bon œil mais allant à allure plus modérée.

En été, les randonneurs se retrouvent parfois pour une marche matinale commune suivie d'un repas au restaurant puis d'acharnées parties de boules ou de mölkky.

La cohésion des groupes, les informations et décisions sont facilitées grâce à un groupe WhatsApp « Rando Lavoute ». Chacun peut également y publier des photos.

Aujourd'hui l'esprit de liberté et la bonne humeur demeurent et chacun peut se joindre au groupe selon sa forme ou sa disponibilité pour randonner, et pas à pas, découvrir les beautés de notre vallée et de notre département.



Rando d'été des deux groupes : Marche, Apéro, Resto, Boules et Mölkky

Grand groupe : RV le lundi 13h30 à la gare de Lavoute sur Loire (Circuit de 12 à 15 km)
Groupe « Cool » RV le lundi 13h30 ou 14h selon saison à la piscine de Lavoute sur Loire (Circuit de 8 à 10 km)

Illiwap

L'application illiwap permet d'être informé, grâce à l'envoi de notifications push, des actualités des stations auxquelles vous êtes abonné. Vous pouvez suivre plusieurs stations Illiwap (mairie de Lavoute sur Loire, associations de Lavoute sur Loire, école de la Galoche, Centre Aqua Passion...)

Pour la commune de Lavoute sur Loire, nous avons 2 réseaux Illiwap :

- Celui de la Mairie → réservé aux communications officielles
- Celui des Associations → pour cette station, si vous êtes une association de Lavoute et que vous voulez publier une information ↓

Prenez contact avec Céline Liotier,
conseillère municipale, par courriel :
lavoute.evenements@gmail.com



Cabinet infirmier libéral

Infirmier libéral : un professionnel de santé ressource dans le suivi des soins à domicile, il intervient à la demande d'un médecin pour effectuer des actes médicaux : pansements, prises de sang, surveillance médicale, pour la prise en charge globale du patient...

Pour information, le cabinet infirmier de Lavoute-Emblavez est à présent installé dans les locaux de la maison médicale, 2 rue du Clos Navant.

Le numéro de téléphone
reste inchangé :
04 71 08 15 50.



Plan Local Urbanisme (PLU)





LAVOÛTE-SUR-LOIRE dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30 avril 2004. Le conseil municipal a lancé la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération en date du 18 décembre 2020. La révision générale du PLU est une remise à plat complète du document, pour tenir compte du nouveau contexte réglementaire et des nouvelles ambitions du conseil municipal pour l'avenir de LAVOÛTE-SUR-LOIRE.

QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Le PLU est l'expression d'un projet d'aménagement envisagé pour la prochaine décennie.

Il fixe les ambitions de la commune dans plusieurs domaines, afin de définir les objectifs en matière de développement, de cadre de vie et de préservation de l'environnement.

LES THEMES ABORDES PAR LE PLU

Déplacements	Services	Trame Verte et Bleue
Equipements	Bâti	Environnement
Population	Réduction de la consommation foncière	Habitat
Commerces	Economie	Paysage
Patrimoine	Agriculture	Forêt
Architecture	Stationnement	Risques
		Emploi
		Energies

LES DIFFÉRENTES PIÈCES D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME

Le rapport de présentation
État des lieux, enjeux, justification du projet

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
Pièce centrale du dossier de PLU définissant les objectifs pour l'avenir de la commune pour ces 10 prochaines années.
Le plan de zonage, le règlement et les OAP ne constituent que la traduction réglementaire de cette pièce.

Les Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Le plan de zonage
Tout le territoire est couvert par le plan de zonage.
- Zones U : Zones urbaines immédiatement constructibles.
- Zones AU : Zones à urbaniser devant respecter les OAP et dont l'ouverture peut être différée.
- Zones A : Zones agricoles, constructions possibles pour les exploitants dans certaines zones, évolutions limitées des habitations existantes possibles.
- Zones N : Zones naturelles à protéger, inconstructibles. Évolutions limitées des habitations existantes possibles.

Le règlement
Définition de la vocation des règles de volumétrie, d'aspect et de desserte applicables à chaque zone.

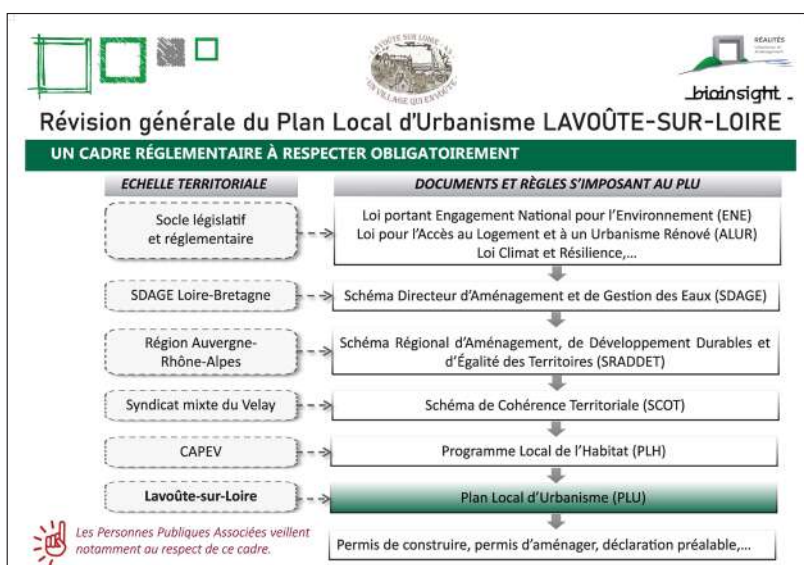
Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
Encadrer le développement de secteurs classés en zone urbaine ou à urbaniser, pour une meilleure optimisation du foncier, assurer une mixité du parc de logements et répondre aux objectifs de densité.

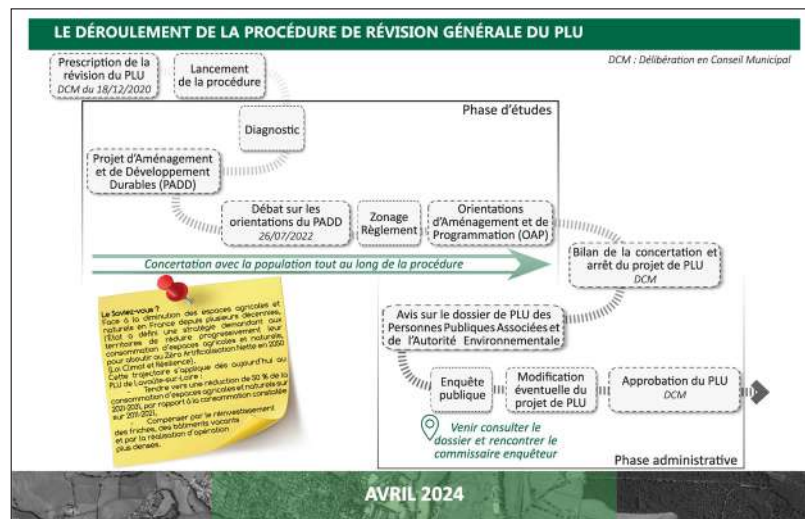
Pièces non opposables aux autorisations d'urbanisme (Rapport de présentation, PADD)
Pièces opposables aux autorisations d'urbanisme (SUP, Plan de zonage, Règlement, OAP)

COMMENT S'INFORMER ?

- Je m'informe : site internet de la commune, presse locale, bulletin municipal, réunion publique, ...
- Je consulte les documents mis à disposition : diagnostic territorial, paysager et environnemental, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.
- Je donne mon avis sur le registre de concertation.

Concertation ≠ Enquête publique :
 ➤ La concertation porte sur l'intérêt public, sur le devenir de la commune : les secteurs à requalifier, les besoins en équipements, l'activité économique, ...
 ➤ L'enquête publique porte sur les intérêts privés, sur les demandes des particuliers.





LAVOÛTE SUR LOIRE UN VILLAGE QUI ENVOÛTE	bainsight	
Révision générale du Plan Local d'Urbanisme LAVOÛTE-SUR-LOIRE		
TRADUCTION REGLEMENTAIRE DU PADD		
PERENNISER L'ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE Pérenniser le fonctionnement des services Une riche offre d'équipements, dont certains ont un rayonnement supra-communal : enfance, culture, vie communale, services à la personne, loisirs et sports, transports. - Afin de demeurer une commune attractive, il s'agit de : - Maintenir et valoriser l'utilisation des équipements communaux et supra-communaux, - Pouvoir conforter, dans les années à venir le réseau d'équipements existant. - Retrouver un développement démographique : +0,55 % par an en moyenne, représentant un peu plus de 70 habitants supplémentaires à horizon 2033 (environ 908 habitants). Favoriser la pérennité des entreprises existantes - Encourager le maintien et le développement d'activités commerciales de proximité. - Encourager le développement des activités de télétravail ou de micro-entreprises, en créant des conditions favorables (accès télécommunications). - Permettre le développement des entreprises et activités de services existantes. - Favoriser l'installation d'activités économiques ou de services en priorité sur le bourg. - Étudier toute nouvelle demande de création d'entreprises sur le territoire, permettant de créer de l'emploi, tout en tenant compte des nuisances pouvant être occasionnées. Exploiter le potentiel touristique De nombreux atouts contribuant au rayonnement de la commune : proximité avec le cœur d'agglomération, la vallée de la Loire, l'église romane, le château de Lavoûte-Polignac, le pont médiéval, l'itinéraire de Saint-Jacques-de-Compostelle et la voie verte. - Exploiter et développer les parcours de découverte du territoire : - Identifier et protéger les parcours de randonnée existants, - Prendre en compte la voie verte (conformement de la signalétique, accueil des usagers, ...) et renforcer le maillage entre cette voie et les autres parcours de randonnée présents sur le territoire. - Renforcer la vocation de loisirs essentiellement concentrée sur les abords de la Loire : - Prendre en compte et permettre le confortement, tout en tenant compte des contraintes existantes, de la vocation de loisirs des bâtiments et installations existants le long de la Loire (camping sur le secteur des Longes). - Permettre le développement de l'hébergement touristique, notamment en permettant le développement des structures d'hébergements existantes (habitat léger de loisir, gîtes, chambres d'hôtes, ...) et en favorisant les projets de diversification de l'activité agricole et de renouvellement urbain (réhabilitation, changement de destination, ...).	PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE RESPECTUEUX DU CARACTÈRE RURAL DE LA COMMUNE Favoriser le renouvellement de la population - Permettre la réalisation d'un parc résidentiel complet, en offrant un habitat adapté : - Inciter la diversification des formes et des tailles de logements, - Préserver l'offre de logements locatifs existante, - Construire un habitat de qualité, économe en énergie et bénéficiant d'espaces extérieurs. - S'orienter vers un rythme de production de l'ordre de 3,9 logements par an (neuf et renouvellement urbain). Accompagner le renouvellement du bâti existant, en promouvant une intensité urbaine compatible avec le cadre rural de la commune - Privilegier la création de nouveaux logements par mobilisation de tènements situés à l'intérieur des enveloppes urbaines : encourager le comblement des espaces disponibles sur les 2 enveloppes urbaines existantes (le Bourg, le quartier de l'Emblaves), tout en s'intégrant dans la morphologie urbaine existante. - Mettre en valeur et développer des espaces publics de bourg et de quartier. - Accompagner le développement du bourg et du quartier de l'Emblaves par une réflexion en matière de déplacement. Assurer une réduction de la consommation foncière - Privilegier l'accueil de nouveaux logements au sein de l'enveloppe urbaine par renouvellement urbain et comblement de dents creuses. - Proposer un développement permettant « d'étouffer » le quartier de l'Emblaves et celui de l'Avenue de la Résistance. - Stopper le développement linéaire sur Labistour, Veyrac et Pimparoux. - Tendre vers une réduction de la consommation d'espace et une réduction du rythme de l'artificialisation des sols : - Une enveloppe foncière globale, pour ces 10 prochaines années, de l'ordre de 3,4 ha, - Une densité moyenne globale de l'ordre de 15 logements à l'hectare. Prendre en compte les risques et les nuisances - Prendre en compte le risque d'inondation, de ruissellement, de retrait-gonflement d'argiles. - Préserver et conforter le maillage bocager existant, en faveur de l'absorption des eaux de ruissellement. - Limiter l'imperméabilisation des sols en dehors de l'emprise des nouvelles constructions et privilégier l'infiltration des eaux pluviales.	
CONSERVER UN CADRE NATUREL DE QUALITÉ Préserver les atouts paysagers du territoire - Une topographie favorable à des vues éloignées qu'il est important de préserver : - Conservier le paysage ouvert existant au niveau de la vallée, mais également sur le plateau de Ceyssague; - Conservier une urbanisation centrée sur le bourg et le quartier de l'Emblaves. - Être particulièrement attentif à la qualité des franges urbaines. Reconnaitre la biodiversité comme l'un des vecteurs identitaires du territoire Une grande richesse de la faune et de la flore et des milieux naturels, en particulier le long de la Loire. - Protéger la Trame Verte et Bleue. - Préserver ces milieux tout en tenant compte de leur potentiel touristique. - Protéger les terres agricoles. - Encourager l'installation et le développement des exploitations. Préserver les caractéristiques architecturales et patrimoniales de la commune - Recenser le « petit patrimoine » pour le protéger et sensibiliser les habitants à valorisation et à son entretien. - Valoriser les espaces publics (place de l'Eglise, abords du Pont Médiéval...) en conservant les éléments patrimoniaux existants et en créant les conditions d'un espace agréable à vivre. - Conservier les caractéristiques des espaces urbanisés.		
Z : Zonage R : Règlement OAP : Orientations d'Aménagement		

Règles de vie

Stationnement sur les trottoirs :

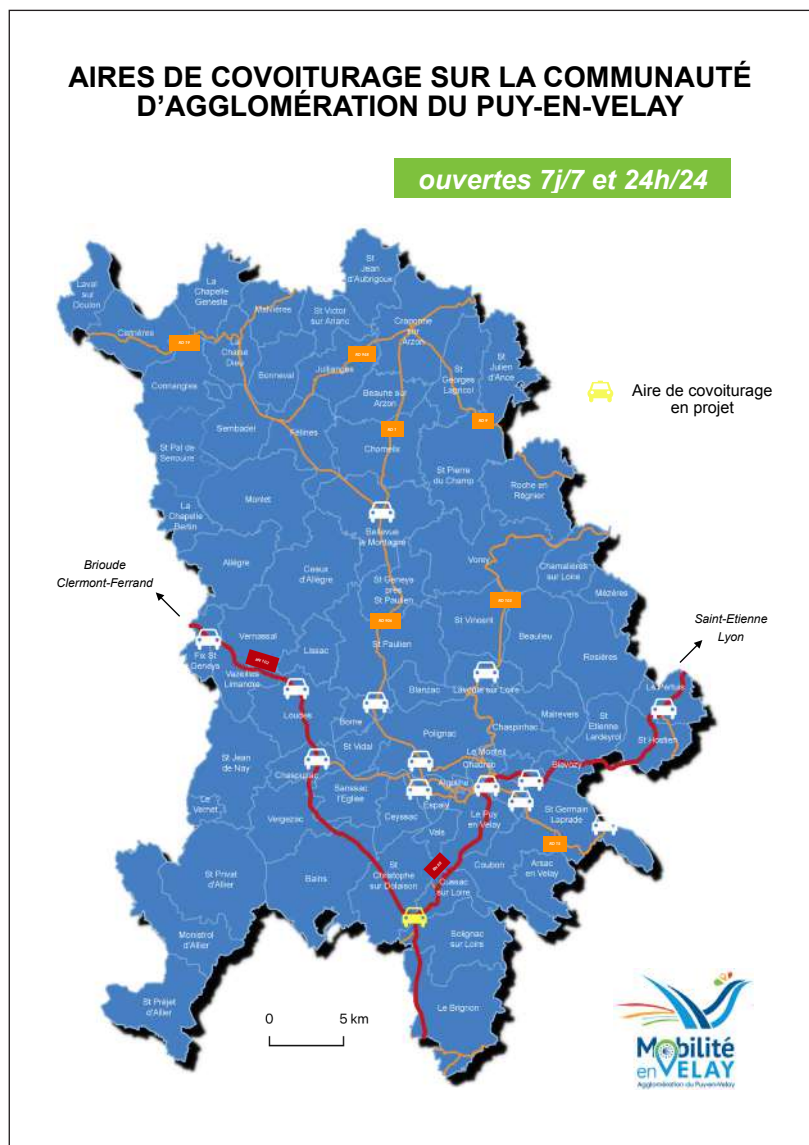
Stationner sur un trottoir est une chose interdite par l'article R417-11 du Code de la Route, car cela peut gêner la circulation des piétons et les contraindre à marcher sur la route. La législation concernant le stationnement sur les trottoirs vise à garantir la sécurité des piétons et à maintenir l'accessibilité des espaces publics. Le stationnement sur les trottoirs représente un danger considérable pour les piétons. Cette pratique a plusieurs conséquences néfastes :

- Obstruction des passages : Lorsque les véhicules stationnent sur les trottoirs, ils bloquent le chemin des piétons, en particulier ceux qui se déplacent avec des poussettes, des fauteuils roulants ou des équipements d'aide à la mobilité. Cela les oblige souvent à descendre sur la chaussée, où ils sont exposés à des risques d'accidents de la circulation.

- Diminution de la visibilité : Les voitures garées sur les trottoirs peuvent obstruer la vue entre les piétons et les conducteurs. Cela crée des situations dangereuses, notamment aux intersections, où les piétons peuvent avoir du mal à voir si la voie est dégagée avant de traverser.

- Incitation au comportement imprévisible : Les piétons, confrontés à des trottoirs encombrés, peuvent être amenés à prendre des décisions impulsives pour contourner les véhicules. Cela peut entraîner des mouvements inattendus qui augmentent le risque d'accidents avec des voitures.

- Risques pour les enfants et les personnes âgées : Les populations les plus vulnérables, comme les enfants et les personnes âgées, sont particulièrement affectées par le stationnement sur les trottoirs. Les enfants peuvent avoir du mal à évaluer le danger de la circulation, tandis que les personnes âgées peuvent avoir des difficultés à manœuvrer autour des obstacles.



Aires de covoiturage :

Le covoiturage, une pratique qui se répand de plus en plus, celle-ci permet de diminuer le nombre de véhicules sur la route, ce qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Moins de voitures signifient moins de pollution de l'air, ce qui est bénéfique pour l'environnement et la santé publique.

En partageant un véhicule, les participants au covoiturage peuvent réduire leurs coûts de transport. Les frais de carburant sont répartis entre les passagers, ce qui permet à chacun d'économiser de l'argent sur ses trajets quotidiens.

La place de l'église est souvent engorgée pendant la journée par les véhicules de propriétaires adeptes du covoiturage, or la place du Pont Neuf offre des places de stationnement dédiées. Pour accéder à ce parking, il suffit de traverser le pont (Croisement RD25 et RD 103).

Source : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-la-route/arret-et-stationnement>

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Élaboré sous la responsabilité du maire, le plan communal de sauvegarde, est un document visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence, c'est l'outil opérationnel qui permet de faire face le jour J à un événement majeur de sécurité civile.

Cet événement majeur lié aux risques climatiques peut-être par exemple une tempête, une inondation, un séisme... Sous l'autorité du maire, il s'agit d'un véritable plan de gestion de crise à l'échelle communale qui définit qui fait quoi, quand et comment en cas de crise.

L'objectif est de mettre en place une organisation réactive et efficace, élaborée et partagée par tous les acteurs de la commune, le PCS comprend :

- les dispositions internes à la commune permettant de recevoir une alerte émanant des autorités ;
- les moyens d'alerte et d'information de la population (annuaire opérationnel, règlement d'emploi des différents moyens d'alerte) ;
- le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) ;
- les modalités relatives à la réserve communale de sécurité civile quand cette dernière a été constituée ;
- l'organisation du poste de commandement communal ;
- l'inventaire des moyens propres de la commune, notamment les moyens d'hébergement et de ravitaillement de la population.



Le PCS est découpé en 3 niveaux d'alerte, ces niveaux d'alerte sont définis par la Préfecture en fonction des prévisions météorologiques établies par les services compétents.

Sur Lavoute sur Loire, notre risque principal est la crue de la Loire. Notre commune est découpée en secteur en fonction de la crue attendue et il en résulte des dispositions différentes en fonction du risque.

Alerte jaune : Crue décennale est une crue qui a 1 chance sur 10 de se produire chaque année. Statistiquement, il en survient donc 1 tous les 10 ans, mais il s'agit d'une probabilité : deux crues décennales peuvent survenir pendant la même décennie, et aucune pendant la décennie suivante.

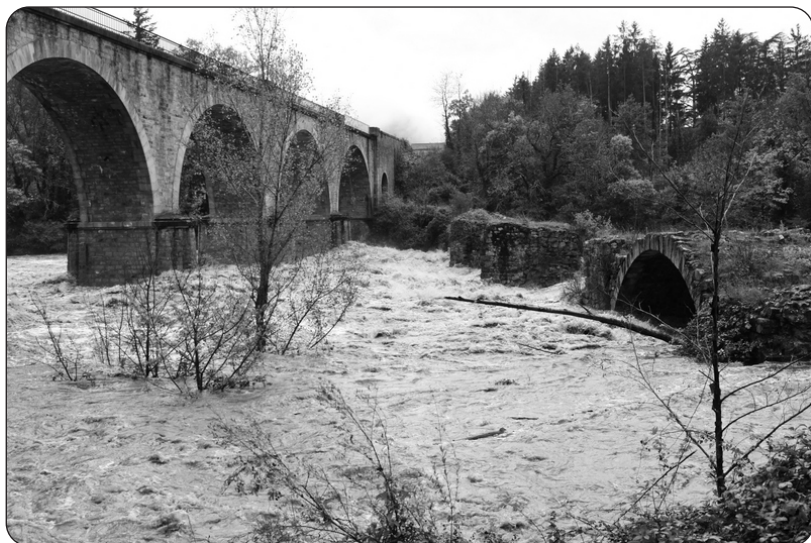
- Lors de ce niveau, c'est le Maire et/ou équipe d'adjoints qui dirigent les opérations de coordination du PCS avec l'aide du secrétariat, des conseillers municipaux.

Alerte orange : crue trentennale est une crue qui a 1 chance sur 30 de se produire, soit en probabilité de survenance tous les 30 ans.

- Lors de ce niveau, c'est le Maire et/ou équipe d'adjoints qui dirigent les opérations de coordination du PCS avec l'aide du secrétariat, des conseillers municipaux.

Alerte rouge : crue centennale atteint un débit qui a 1 chance sur 100 d'être atteint chaque année, donc en principe 1 tous les 100 ans.

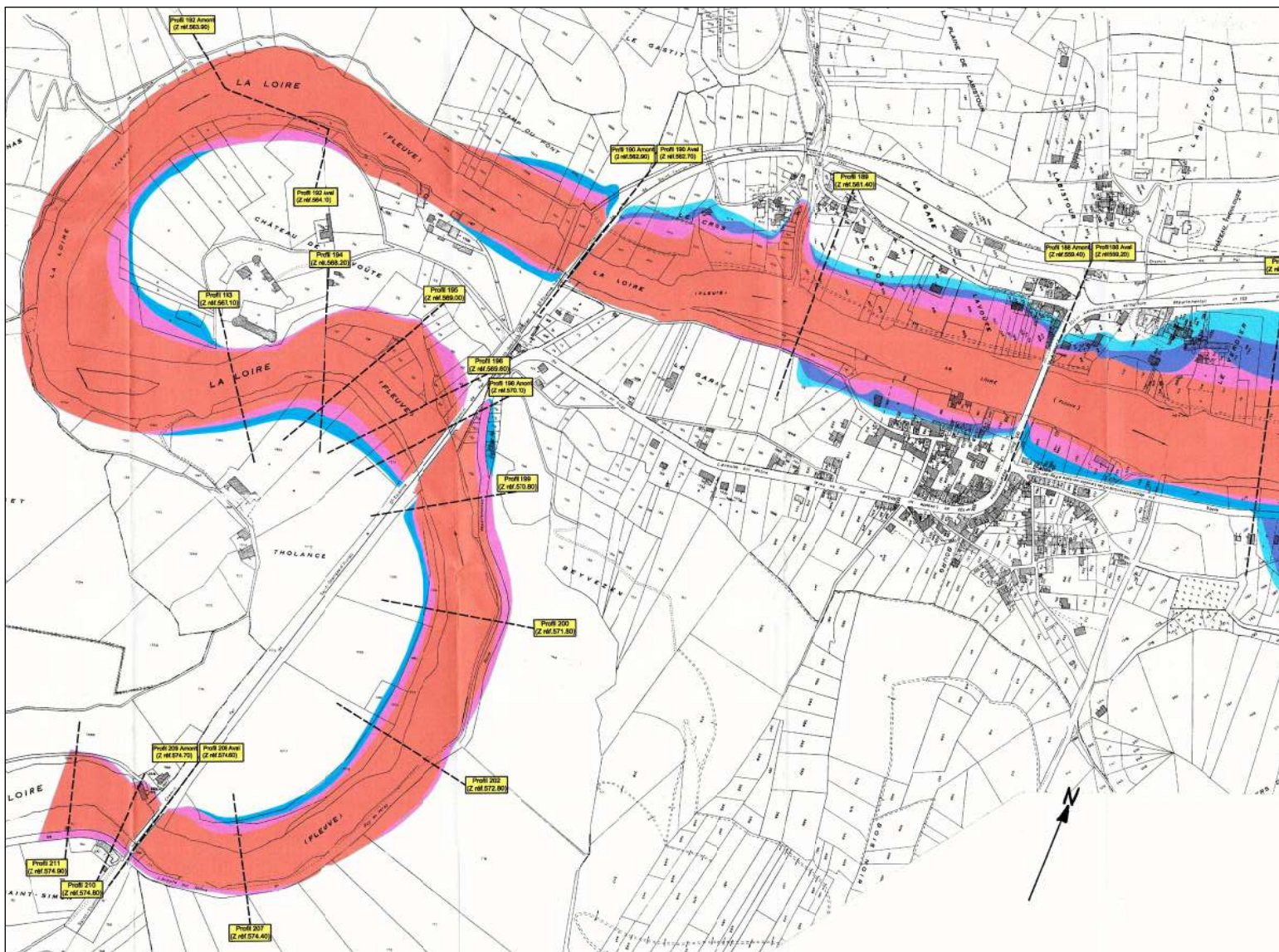
- Lors de ce niveau, c'est le Préfet qui dirige les opérations de coordination, d'évacuation, il mobilise le Service Départemental Incendie et de Secours 43, la Gendarmerie.



Plan de Prévention des Risques Inondations*



*Consultable en mairie





Légende

Zonage réglementaire:

Zone rouge (en zone urbaine ou zone non-urbaine):

- R0 Zone à risque très fort
- R1 Zone à risque fort

Zone bleue:

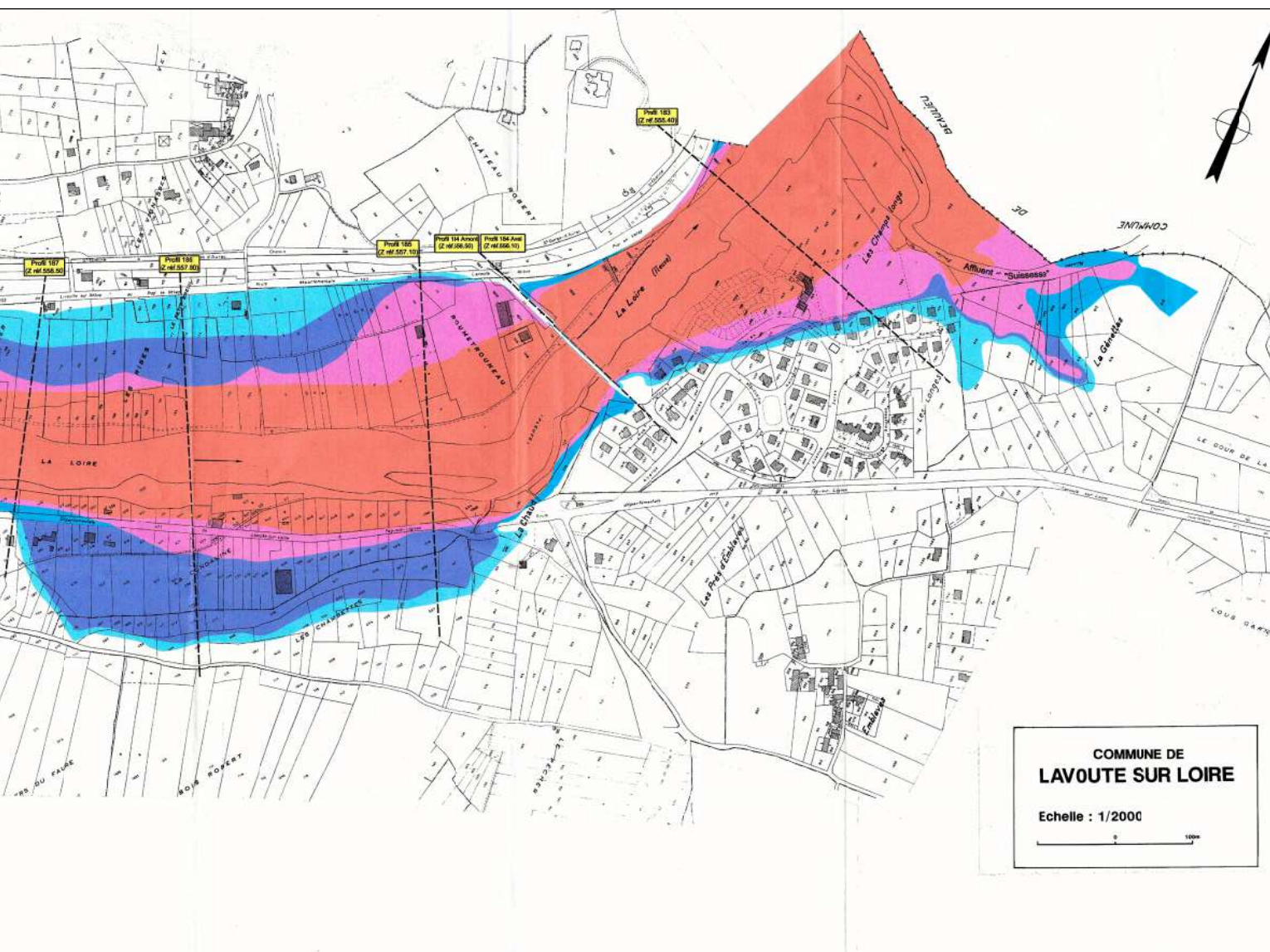
- B0 Zone à risque moyen ou modéré } en zone non-urbaine
- B1 Zone à risque moyen } en zone urbaine
- B2 Zone à risque modéré }

Définition des côtes de référence:

Profil 189
(Z réf. 561,40)

Profil 189: n° du profil en travers

Z 561,40: Côte de référence en m.N.G.f.



Fermeture du réseau cuivre

Fin de l'ADSL, fermeture du réseau cuivre... Qu'est-ce que ça veut dire ?

La priorisation par le gouvernement du déploiement de la fibre optique sur tout le territoire, via le Plan France Très Haut Débit, et l'accélération de l'adoption de la fibre par les français depuis la crise sanitaire, ont rendu l'arrêt du réseau cuivre historique d'Orange possible. À partir de 2023 et jusqu'en 2030, le réseau cuivre, utilisé pour le téléphone fixe, Internet (ADSL, SDSL, VDSL) et la TV, va donc être amené à disparaître progressivement. Le planning prévisionnel d'arrêt, du réseau cuivre, pour Lavoute sur Loire démarre en 2025 :

Le planning prévisionnel d'arrêt, du réseau cuivre,
pour Lavoute sur Loire démarre en 2025 :



*Fermeture commerciale nationale : c'est l'arrêt des ventes de nouveaux abonnements utilisant le réseau cuivre, quel que soit l'opérateur.
Fermeture technique : c'est le moment où le réseau sera « éteint »*

Le réseau cuivre, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau cuivre, également connu sous le nom de réseau téléphonique commuté (RTC), est le réseau de télécommunication historique en France détenu par Orange (ex France Télécom). Il a permis aux français d'accéder au téléphone fixe et à internet (ADSL, SDSL, VDSL) via des câbles en cuivre déployés partout dans l'Hexagone. Ils relient les foyers pour leur fournir l'accès à la téléphonie fixe, à Internet et à la télévision et ce, quel que soit leur opérateur commercial.

Pourquoi le réseau cuivre va-t-il s'arrêter ?

Même s'il a servi de nombreux français pendant des décennies, le réseau cuivre est plus sensible aux aléas de la météo, à l'humidité et est plus énergivore que la fibre optique.

Par ailleurs, aujourd'hui, à l'heure où Internet a une place prédominante dans la vie de très nombreux français, le réseau cuivre atteint ses limites et ne peut plus suivre la demande grandissante d'usage des utilisateurs. Particulièrement après la pandémie, alors que le télétravail devient une norme pour beaucoup, une connexion internet rapide est devenue indispensable et c'est ce qu'offre la fibre.

Pour plus d'informations,
consulter le site de l'Arcep :
<https://www.arcep.fr>

Pourquoi la France passe-t-elle à la fibre optique ?

Aujourd'hui, le numérique est incontournable dans la vie des français : un réseau fiable, moderne et rapide est nécessaire pour accompagner cette transformation des usages et des communications entre les citoyens. Voici les principales raisons du passage de la France au Très Haut Débit :

- Performance : La fibre optique offre des débits de connexion beaucoup plus élevés que le réseau cuivre, permettant une meilleure expérience pour les utilisateurs : streaming, jeux en ligne, télétravail...
- Capacité : La fibre peut supporter un plus grand nombre d'utilisateurs simultanément sans dégradation de la qualité du service, ce qui est essentiel dans un contexte de forte demande.
- Durabilité : Le réseau en fibre optique est moins sujet aux pannes liées aux intempéries ou dégradations et nécessite moins de maintenance que le cuivre, ce qui en fait une solution plus pérenne.
- Évolution technologique : Avec l'augmentation des appareils connectés et des services numériques, la fibre optique est mieux adaptée aux besoins futurs en matière de connectivité à la maison.
- Engagement environnemental : La transition vers la fibre s'inscrit également dans une démarche de réduction de l'empreinte carbone, car elle consomme 3 fois moins d'énergie que lorsque l'on utilise le réseau cuivre.

Cimetière

Le sujet de la gestion et de l'aménagement des cimetières n'est pas très gai, ni facile, mais il fait partie des compétences des communes. Les communes ont la compétence générale et s'occupent donc de tout ce qui touche à la vie quotidienne des habitants, tout au long de leur vie et...même au-delà.

L'inventaire des cimetières est un devoir de sauvegarde de notre patrimoine. Il s'agit de conserver la mémoire de ceux qui nous ont précédés.

Le conseil municipal a décidé de faire évoluer la gestion des informations du cimetière, en informatisant ces données dans le logiciel « Berger Levrault » déjà déployé au sein de la commune pour la gestion administrative de la commune.

Les opérations liées aux concessions, emplacements, défunts, mouvements de corps, travaux seront centralisées dans une base unique. L'information est accessible en temps réel pour le secrétariat et les échanges en sont facilités avec les usagers, les pompes funèbres, les autres entreprises.

Conjointement à ce travail d'informatisation, nous menons également un travail de reprise des concessions en état d'abandon. En effet, le maire doit, au titre du pouvoir de police spéciale qu'il détient en matière de funérailles et de cimetière (article L.2213-8), veiller à ce que les tombes soient correctement entretenues. Néanmoins, bien souvent, les tombes en question sont anciennes et ont été délaissées, au fil du temps, par les familles. Dans d'autres cas, il n'y a plus de famille pour entretenir la tombe, en pareille hypothèse, il convient d'envisager la reprise de la sépulture.



